

Développement durable

La SERV examine les demandes d'assurance et vérifie qu'elles sont respectueuses de l'environnement, des aspects sociaux, du climat et des droits de l'homme.

Conditions-cadres

Lors de l'examen des demandes d'assurance, la SERV tient compte des directives internationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des principes de la politique étrangère suisse, conformément à l'art. 6, al. 2, de la loi fédérale sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (LASRE). Ces principes concernent la cohabitation pacifique des peuples, le respect des droits de l'homme et la promotion de la démocratie, la sauvegarde des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté dans le monde, mais également la préservation de l'indépendance et de la prospérité de la Suisse.

D'autres exigences peuvent résulter d'obligations de la Suisse en vertu du droit international. Dans le domaine du développement durable, la SERV procède à des examens sur le plan environnemental, social et des droits de l'homme ainsi que dans le domaine de la lutte contre la corruption; elle vérifie, dans certains cas, que les acheteurs publics seront en mesure de supporter durablement leur endettement. En outre, la SERV procède à chaque fois à des audits climatiques pour les projets dans le domaine des énergies fossiles, conformément aux dispositions de la directive de la SERV sur l'orientation de son soutien pour la transition vers une énergie propre.

Pour évaluer de grands projets ayant potentiellement une incidence élevée sur l'environnement, la société et/ou les droits humains (projets des catégories A et B), des visites sur place sont également effectuées si nécessaire.

Transparence

La SERV publie sur son site Internet les projets de la catégorie A ainsi que tous les projets présentant une valeur de commande supérieure ou égale à CHF 10,0 mio., sous réserve de l'accord du preneur d'assurance.

Par ailleurs, la SERV entretient un échange d'information régulier avec les organisations non gouvernementales (ONG) concernées. Le dialogue annuel avec les ONG, lors duquel la SERV donne par exemple des informations sur les projets actuels et les développements du groupe de crédit à l'exportation de l'OCDE, en fait également partie.

La SERV s'engage en faveur d'un degré de transparence aussi élevé que possible.

Organisation et personnel

Bases légales

Le Conseil fédéral élit le conseil d'administration (CA) de la SERV pour quatre ans; une nouvelle mandature a débuté en 2024. Le CA se compose de sept à neuf membres. Les partenaires sociaux sont pris en compte de manière appropriée (art. 24 de la loi sur la SERV [LASRE]). Le CA est l'organe de direction et de contrôle suprême de la SERV. Ses tâches sont définies à l'art. 24 LASRE, ainsi que dans le règlement interne (RI) de la SERV.

Le directeur est élu par le CA. Il dirige et organise la SERV et la représente à l'extérieur. Ses tâches sont définies à l'art. 25 LASRE et dans le RI.

Conseil d'administration

Le CA forme en son sein un comité d'assurance (CAss; présidence: Barbara Hayoz) et un comité des finances et organisation (CFinO; présidence: Christoph Meier-Meier). Le CA s'est réuni six fois en 2024, plus une séance à huis clos. Le CAss s'est réuni treize fois et le CFinO quatre fois.

Membres du conseil d'administration

* Membres du comité d'assurance

** Membres du comité des finances et d'organisation



Barbara Hayoz*, économiste d'entreprise, EMBA,
(présidente)

est conseillère d'entreprise indépendante, ainsi que présidente et membre de divers CA et conseils de fondation. Elle a été directrice financière à temps complet et vice-présidente de la ville de Berne. [Télécharger le CV](#)



Christoph Meier-Meier**, économiste d'entreprise HWV,
(vice-président)

est CEO et partenaire chez NEWTAG Communication AG. Il a préalablement exercé différentes fonctions chez Bühler AG à Uzwil (SG), notamment celle de Head of Financial Services pendant dix ans. [Télécharger le CV](#)

**Luca Albertoni*, juriste,**

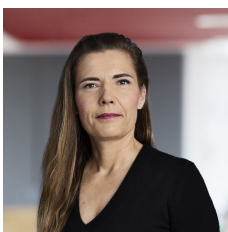
est directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Tessin. Luca Albertoni est par ailleurs membre du Comité de l'Union patronale suisse et Président de la section tessinoise d'«ICT-Formation professionnelle Suisse».

[Télécharger le CV](#)

**Claudine Amstein**, juriste,**

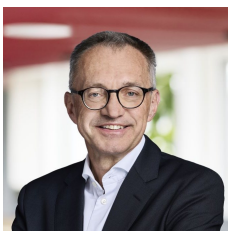
est consultante indépendante. Elle a été directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) pendant 17 ans et dispose d'une longue expérience dans le monde des associations économiques aux niveaux cantonal et intercantonal. Elle a exercé de nombreux mandats politiques dans son canton, et elle est membre de plusieurs conseils d'administration et conseils de fondation.

[Télécharger le CV](#)

**Claire-Anne Dysli Wermeille**, juriste,**

est directrice du service juridique de Chiquita et secrétaire générale du groupe. Elle a commencé sa carrière chez ABB et Alstom à Baden. Après avoir occupé plusieurs postes dans le service juridique de Logitech, elle a travaillé comme juriste pour plusieurs maisons d'horlogerie au sein du groupe Swatch.

[Télécharger le CV](#)

**Burkhard Huber*, économiste d'entreprise,**

a travaillé durant quatre décennies dans le secteur bancaire, dont 30 ans chez UBS. Il a occupé diverses fonctions en tant que cadre pour la clientèle commerciale d'entreprises suisse et étrangère, notamment dans le secteur des financements commerciaux.

[Télécharger le CV](#)

**Peter Jenelten*, ing. él. dipl. EPF,**

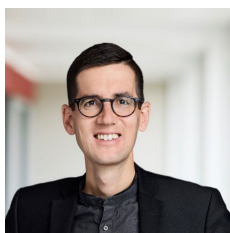
a été membre de la direction du groupe Stadler Rail AG de 2000 à 2019 et responsable des ventes et du marketing. Auparavant, il a occupé différents postes de direction chez ABB et Adtranz. Actuellement, il gère différents mandats du CA pour des PME en Suisse et à l'étranger.

[Télécharger le CV](#)

**Ruedi Noser*, économiste d'entreprise,**

a été conseiller national et conseiller aux États, et membre de la Commission de l'économie et des redevances (CER). Il a été président du conseil de fondation de Switzerland Innovation et a travaillé de nombreuses années comme président de Young Enterprise Switzerland. Il a également été président de Swiss Engineering et d'ICT Switzerland.

[Télécharger le CV](#)

**Reto Wyss**, économiste MSc,**

est Secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS), qu'il représente également au sein du comité consultatif de l'AELE, du CA de Reka et dans le comité de Solidar Suisse.

[Télécharger le CV](#)

**Chief Executive Officer****Peter Gisler, banquier titulaire d'un diplôme fédéral,**

est directeur de la SERV depuis le 1^{er} janvier 2017. Auparavant, il était cadre à l'Aargauische Kantonalbank et chez ABB Suisse ainsi qu'au sein de ABB Group Holding.

Organe de révision**KPMG AG**

Badenerstrasse 172

8036 Zurich